

+ FORMATION

ASNA - Accueil sécurité des nouveaux arrivants



DURÉE

7 heures (1 jour)

PUBLIC

Toute personne amenée à accueillir des nouveaux arrivants (encadrant, agent de maîtrise, tuteur, chargé de sécurité...)

PRÉ-REQUIS

Aucun

LIEU

En intra ou en inter-entreprise

EFFECTIF

1 à 10 apprenants

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, mises en situation, travaux en sous-groupes...

INTERVENANT

IPRP et formateur spécialisé en santé sécurité au travail

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation, livret aide-mémoire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les obligations liées à l'accueil des nouveaux arrivants aux postes de travail.
Construire et animer un parcours d'accueil sécurité des nouveaux embauchés.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Article L. 4141-2 du Code du travail dispose : « *L'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice : 1° Des travailleurs qu'il embauche ; 2° Des travailleurs qui changent de poste de travail ou de technique ; 3° Des salariés temporaires [...]. Cette formation est répétée périodiquement dans des conditions déterminées par voie réglementaire ou par convention ou accord collectif de travail* ».
- Article 6 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié : « *En application du 2° de l'article 1^{er} de la loi du 12 juillet 1984 précitée une formation pratique et appropriée en matière d'hygiène et de sécurité est organisée : 1° Lors de l'entrée en fonctions des agents ; 2° Lorsque par suite d'un changement de fonctions, de techniques, de matériel ou d'une transformation des locaux, les agents se trouvent exposés à des risques nouveaux [...].*

MATÉRIELS

Kit pédagogique d'accueil des nouveaux arrivants : livrets d'accueil sécurité, chasses aux risques.... Supports audio-visuels.

PROGRAMME

- Le contexte réglementaire lié à l'accueil au poste de travail
- Les principes généraux de prévention
- Les obligations de formation au poste de travail
- La construction d'un accueil sécurité
- La structuration et l'organisation de l'accueil sécurité
- Les documents associés à l'accueil sécurité

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

A la discrétion de l'employeur.

